

EDITION SPECIALE FEDOREST

Jun 2022

A la suite de la demande de la CGSP de la tenue d'un Comité de concertation de base Fedorest, l'autorité l'a réuni ce 21 juin 2022.

Entretemps, le personnel du FinTo, à Bruxelles, dont la charge de travail a atteint un seuil critique, a fait part de son mécontentement, en distribuant des tracts en front commun syndical, le jeudi 16 juin 2022.

La réunion de ce 21 juin, qui s'inscrit dans ce contexte, a été longue, tant les problèmes sont nombreux. En voici le résumé :

- **Demande de convocation d'un CCB par la CGSP**

La demande de la CGSP était la suivante :
« *Devant les difficultés rencontrées sur le terrain et l'incertitude permanente y régnant pour le personnel, la CGSP sollicite de votre part la tenue d'un CCB n° 19 à une prochaine date. Outre les interrogations d'usage, le plan d'avenir devra être abordé comprenant l'offre de produits et les cotisations réclamées aux autres*

utilisateurs institutionnels. L'exécution du plan de personnel fait aussi partie de nos interrogations. »

- **Action FinTo le 16 juin 2022 pour que le personnel et les usagers ne soient plus les victimes des plans d'économie de Fedorest**

Ce 16 juin 2022, le personnel du FinTo, en front commun, a décidé de distribuer des tracts dans l'espoir d'être enfin entendu.

Cette action avait pour but de souligner le manque chronique de personnel qui explique la disparition de toute une série de plats et de services.

Les revendications sont :

-Stop aux statuts précaires et à la surcharge de travail

-Stop aux heures supplémentaires non-payées

-Régularisation des situations sur base des fonctions exercées et diplômes exigés

- Stop au flou sur l'avenir de Fedorest
- Augmentation des échelles barémiques
- Fin des contrats de 6h.30

Vu son succès, le management ne peut plus ignorer la situation de charge psychosociale existante et, en tant qu'employeur, il doit prendre des mesures. S'il semble avoir pris conscience de l'ampleur de la situation et de la nécessité d'agir, la CGSP déplore l'absence de mesures concrètes engagées.

Si la CGSP se réjouit de la demande (faite le 17 juin 2022, soit au lendemain de l'action) d'une offre pour une nouvelle machine à café au FinTo (le personnel doit préparer le café à un autre étage !), il ne s'agit que d'un 'petit pas', ce qui est insuffisant. **Pour la CGSP, certaines mesures urgentes doivent être prises immédiatement et un plan pour faire face aux difficultés structurelles doit être mis en place dès la rentrée.**

- **Etat de la situation**

Baisse de fréquentation

L'autorité a dressé un état de la situation actuelle. Si le retour au bureau est bien effectif, l'engouement pour le télétravail entraîne une diminution du personnel présent dans les bureaux et donc de la

fréquentation des restaurants et cafétérias (moyenne de 3.000 personnes et 6.000 les jours d'affluence [mardi et jeudi]).

Manque de personnel

Fedorest est confronté à un tel manque de personnel qu'il a adapté l'offre, non pas à la demande, mais à sa capacité de service. Ainsi, du 1er juillet au 31 août 2022, il y aura une suspension des demandes EchoPark pour des évènements ainsi que de l'accès au restaurant VIP du NoGa.

L'autorité s'est engagée à ouvrir une réflexion pour éviter que cette situation perdure. Plusieurs pistes ont été suggérées par les organisations syndicales (contrats de travail à temps plein, affectation du personnel au sein d'un restaurant [la laverie est une tâche particulièrement lourde], recrutement d'étudiants, accélération des procédures de promotion, reconnaissance de l'exercice de fonctions supérieures et examen des moyens de recours à l'encontre des décisions négatives de l'Inspection des Finances).

Organisation interne

La concertation a, par ailleurs, mis en évidence la nécessité d'organiser sans tarder une réunion entre les intendants (procédures d'inventaires, ...) ainsi qu'entre les chefs de cuisine (certaines fiches doivent être adaptées).

Avec la reprise de ses activités, Fedorest a mis fin au 31 mai 2022 à l'accord de collaboration avec l'AG Doc. Pat. et avec le Service d'encadrement Logistique, hormis pour les bureaux de Marche-en-Famenne et Ciney de l'AG Doc. Pat., ainsi que pour le scanning de Namur, pour lesquels la collaboration est prolongée jusqu'au 31 juillet 2022. Il a été rappelé que les missions Fedorest demeurent prioritaires.

- **PersoPoint, digitalisation et nouveau n° de téléphone à partir du 1er juillet 2022**

La gestion administrative du personnel du SPF Finances passera, pour partie, du Service d'encadrement P&O à PersoPoint (SPF BOSA) au 1er juillet 2022.

Le personnel de Fedorest va également dépendre de PersoPoint à partir du 1er juillet 2022. **Pour le personnel de Fedorest, cela signifie, qu'à partir du 1^{er} juillet 2022, son dossier personnel (demandes de congés, consultation dossier, feuilles de traitement, ...) sera géré par PersoPoint, le secrétariat social fédéral et que tous les dossiers et démarches seront digitalisés.**

Toutes les demandes devront être effectuées, non plus par MyP&O, mais par l'onglet « Service Portal » de l'intranet. L'accès se fera via 'its me' ou la carte d'identité.

Pour les **absences pour maladie**, la procédure d'information du supérieur hiérarchique est maintenue MAIS le n° d'appel pour la déclaration d'absence pour maladie est modifié. Dorénavant, il faudra composer le **02/746.77.77**.

Pour les problèmes de **mot de passe**, le personnel doit contacter le service ICT (**0257/636.36**).

La CGSP vous conseille de vous connecter afin de vous familiariser avec l'outil.

Toutefois, si l'autorité a mis en place un plan de communication vers le personnel, elle ne l'a toutefois pas équipé en matériel !!! En effet, à la question de l'accès au dossier digital, l'autorité a répondu avoir mis un ordinateur portable par restaurant (T5) à cette fin (impraticable et contraire au principe de confidentialité et de respect de la vie privée). Pour le personnel des T2 et T3, l'autorité prévoit qu'ils effectuent leurs démarches avec l'ordinateur de service.

Pour la CGSP, il est inacceptable qu'à 10 jours de la mise en place d'un dossier digital, le personnel concerné ne dispose pas d'un outil numérique individuel et d'une formation. La CGSP a insisté pour que ce matériel et les formations nécessaires soient dispensés de toute urgence. **Pour la CGSP, le management organise une fracture numérique au niveau du personnel, ce qui est inadmissible !**

L'autorité a toutefois prévu la délivrance d'un GSM de service, sur demande, pour le personnel qui effectue des livraisons. Pour la CGSP, tout le personnel qui est amené à faire des livraisons doit d'office disposer d'un GSM et d'un badge d'accès aux parkings des bâtiments livrés.

Autre motif de mécontentement de la CGSP, alors que l'on sait que des problèmes de paiement de traitement et de rémunération pourraient survenir, l'autorité n'a, à ce jour, prévu aucune procédure de régularisation d'urgence. **La CGSP l'avait pourtant mise en garde il y a plusieurs mois et ne tolèrera pas qu'une nouvelle fois le personnel soit invité à se tourner vers les assistants sociaux pour solliciter une avance.** La CGSP a rappelé sa demande.

Pour ceux et celles qui devraient faire face à des anomalies dans le traitement de leurs dossiers, l'équipe de ce projet pourra être contactée. N'hésitez pas à prévenir vos délégués CGSP.

- **Inflation**

Fedorest est également confronté à l'inflation des produits alimentaires et des charges.

Si en 2021, les pertes pouvaient être expliquées par la situation sanitaire, il en ira autrement pour les résultats de 2022. L'autorité va donc procéder à une clôture

comptable au 30 juin 2022. Un plan d'action sera alors mis en place pour éviter d'être en perte en fin d'année. Le prix des repas pourrait être revu à la hausse pour être en équilibre fin d'année.

- **Plan de personnel – état des lieux**

Le management a présenté l'état d'exécution du plan de personnel. La CGSP **déplore le nombre de départs et le peu de recrutements. Des décisions doivent être prises au plus vite pour y remédier.**

Pour la CGSP, cela doit passer par un plan d'action qui réponde aux revendications portées par le personnel (contrats de travail à temps plein, valorisation des tâches exercées, révision des conditions de participation aux épreuves de mobilité interne, organisation d'épreuves d'accession et de promotion de façon régulière, communication claire sur l'avenir de Fedorest, ...).

Le plan de personnel 2022 doit encore être soumis à l'Inspecteur des Finances.

Les résultats des épreuves d'accession vont être communiqués et des épreuves d'accession (C>B comptable, adjoint administratif) vont être organisées prochainement.

- **Réorganisations à venir**

- o Eupen-Malmedy- Verviers

L'autorité a présenté le projet de construction d'une cuisine de production à Verviers ; Malmedy et Eupen seraient des cuisine dites « de finition ».

Une autre réunion est prévue et la CGSP sera attentive au personnel.

Des contacts sont pris avec l'AG Douanes et accises afin d'adapter le projet au plan de cette administration générale (Eynatten).

- o Ath

L'autorité a fait part de son projet de procéder une fermeture. Les motifs ? Un problème de stabilité du bâtiment, l'absence d'accord du propriétaire à effectuer les travaux et la présentation du plan d'infrastructure 2024. Les organisations syndicales ont fait part de leur opposition à cette anticipation de plus de 2 ans et ont invité le management à trouver une solution.

- o Braine-l'Alleud

Un nouveau service de l'AGFisc va déménager avec des conséquences pour, notamment, le personnel de Fedorest. Les organisations syndicales ont rappelé l'obligation de concertation et le respect du Protocole 100.

En conclusion, la CGSP attend avec impatience la convocation d'un Comité de concertation de base avec, à l'ordre du jour, des mesures concrètes en faveur du personnel de Fedorest.

Merci pour vos retours !

Restons mobilisés !
Ensemble, on est plus forts !

D'autres questions ? Contactez l'équipe Finances de la CGSP AMiO Finances

finances.AMiO@cgspacod.be

N'oubliez pas de rentrer votre formulaire de prime syndicale auprès des régionales CGSP

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79
69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93
69 - E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Martine FOULON - GSM : 0498/31 42 40 - E-mail : martine.foulon@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 55 - E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be

*N'oubliez pas, pour vos envois de courriels,
la mention « SYND » en objet.*

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur

<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>

Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation
de vos données : C G S P A l'attention du Président -
Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.